

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
Vendredi 31 mai 2013 à 9H30
à la Mairie de la Garde-Freinet
salle des fêtes

PROCES VERBAL

Ont assisté à l'Assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2013 :

Pour les communes :

- Florence LANLIARD, Maire du Plan de la Tour
- Edith TESSON, 1^{ère} Adjointe au maire de la Croix-Valmer
- Jean-Pierre COURCHET, Adjoint au maire de la Garde Freinet
- Brigitte LACREUSE, Conseillère municipale de la commune du Thoronet
- Max ALRIC, Adjoint au maire de Vidauban
- Martine BERTAGNA, Conseillère municipale déléguée de la commune de Cavalaire sur Mer
- Dominique CORDOLA, Adjointe au maire du Rayol-Canadel sur Mer

Autres membres de l'association :

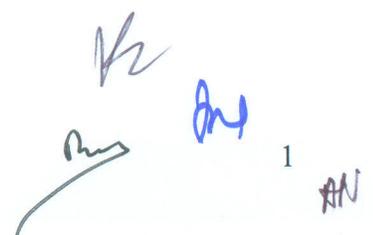
- Jean-Michel COUVE, Député du Var, Président de Maures Développement Durable
- Robert BOUCHARD, Secrétaire général de la D.C.A. PACA
- Frédéric ROUX, Président du syndicat des propriétaires forestiers et sylviculteurs du Var
- Loïc DE SALENEUVE, Vice-Président de la Chambre d'Agriculture du Var
- Bertrand DESCHAMPS, Directeur de l'agence de Saint-Tropez, représentant la C.C.I.V. du Var
- Liliane MAILLARD, attachée de direction à l'U.P.V.
- JM DEGAETANO, Vice-Président de la Chambre des Métiers du Var
- Nicole TRONCHE, Présidente d'honneur de l'U.D.V.N. 83
- Daniel ALIBEAUX, élu pour la C.C.I.V. du Var

Autres personnes présentes :

- Grégory CORNILLAC, représentant la COFOR 83
- Hervé PASSAMAR, consultant, chargé d'une mission d'appui au projet de développement durable sur le territoire des Maures
- Carole BLION, représentant le cabinet d'expertise comptable AUDICOMPTA de l'association

Deux pouvoirs ont été envoyés :

- Annick NAPOLEON, Maire de Cavalaire
- Christine AMRANE, Maire de Collobrières


1
AN

Excusé : Maître Yves-Eric MASSIANI

Le quorum étant atteint 16 membres présents ou représentés, l'Assemblée générale mixte peut délibérer valablement sur l'ordre du jour suivant :

9 H 30 : Assemblée générale extraordinaire

- Approbation du procès verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2012.
- Proposition de modifications des statuts

10 H 15 : Assemblée générale ordinaire

- Présentation du rapport d'activités pour l'année 2012
- Approbation des comptes 2012
- Quitus à donner au Conseil d'Administration
- Affectation du résultat de 2012
- Perspectives d'activités pour l'année 2013 et budget prévisionnel
- Questions diverses

11 h 30 : Présentation du Forum du 07 juin 2013 à CAVALAIRE :

Pour un projet de Développement Durable du Territoire des Maures
« **Entre mer et terroirs** »

Un document de préparation est remis à chaque participant.

I ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

1 Approbation du procès verbal de la dernière assemblée générale mixte

Le procès verbal de la dernière assemblée générale mixte du 29 novembre a été envoyé par mail à tous les membres associés en date du 13 décembre 2012. Aucune modification n'a été demandée à ce jour.

Aucune observation n'est apportée au document remis ce jour en séance.

Le procès verbal de la dernière assemblée est approuvé à l'unanimité.

2 Proposition de modifications des statuts (annexe statuts mis à jour)

Les modifications des statuts portent sur les paragraphes :

- **SIEGE SOCIAL**

- o Article 3 : modification du siège social (nouvelle adresse : Place Celli, les résidences du Port 83990 Saint-Tropez)

Approuvé à l'unanimité

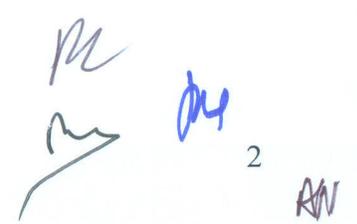
- **COMPOSITION**

- o Article 5 : il est proposé une modification de l'article et de ses alinéas et une nouvelle rédaction ainsi que l'introduction d'un cinquième collège : « personnes ressources... »

Approuvé à l'unanimité

- **CONDITIONS D ADHESION**

- o Article 6 : simplification de la rédaction du paragraphe concernant les adhésions



Approuvé à l'unanimité

- ASSEMBLEES GENERALES

- Article 8 : composition : nouvelle rédaction « ...tous les représentants ... »

Et suppression du dernier alinéa.

- Article 9 : fonctionnement : simplification des votes du fait de l'adhésion des citoyens alinéa 3 (ajout : par tous moyens de communication ...) et alinéa 5 (remplacé par les assemblées générales ordinaires et extraordinaires peuvent délibérer quel soit le nombre de membres présents).
- Article 10 : simplification et nouvelle rédaction des pouvoirs de l'assemblée générale.

Les articles 8 9 et 10 sont approuvés à l'unanimité.

- CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le principe du changement de ces articles : le Conseil d'administration a désormais **plus de pouvoirs.**

- Article 11 : Composition et organisation

- alinéa 2 : ajout : le Conseil d'Administration est composé des membres des collèges 1, 2 et 5.
- Alinéa 3 : le conseil d'administration comprend un bureau composé, au minimum, du Président, du Trésorier et du Secrétaire. Il établit et vote le règlement intérieur.
- Alinéa 6 : suppression « ...de la moitié des membres, remplacé par du tiers des membres ... »

- Article 12 : Pouvoirs du Conseil d'administration

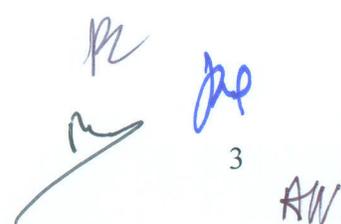
Nouvelle rédaction : le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer, diriger et administrer l'association, sous réserve de ceux statutairement réservés aux assemblées générales.

Concernant les changements relatifs au paragraphe du conseil d'administration, plusieurs propositions ont été émises et un débat s'instaure.

Robert BOUCHARD demande comment l'association va gérer l'entrée massive des citoyens (et ce pour une cotisation minimale) qui en rentrant dans le conseil d'administration seraient amenés à voter au même titre que les communes ou les associations ? Dans ces conditions, demain le Président peut être mis en minorité.

JM COUVE répond que deux solutions s'offrent à nous. La première est de partir du principe qu'en contrepartie de l'ouverture démocratique qui nous permet d'avoir un impact plus fort sur la population, nous devons admettre un certain nombre de contraintes. Dans ce cas là, à nous de convaincre les membres de l'assemblée générale du bien fondé de ce que nous faisons, et du travail que nous réalisons. Deuxième solution ce serait que l'on n'accepte pas ces contraintes et de décider que les citoyens n'ont pas le droit de vote, ce qui est impossible.

Florence LANLIARD suggère que les communes soient membres de droit. Elle rappelle qu'entre une cotisation de 20€ pour une personne physique et une cotisation basée sur le nombre d'habitants pour les communes la différence est importante d'une part et d'autre part les communes sont à la



base de la création de l'association et il serait injuste que l'un et l'autre collègue aient les mêmes droits.

Frédéric ROUX pense que nous ne pouvons pas prévoir un très grand nombre d'administrateurs, mais que nous pourrions prévoir un maximum d'administrateurs par collège.

JM COUVE demande si l'on ne peut pas prévoir dans notre règlement intérieur ce que l'on pourrait proposer aux citoyens à partir du moment où ils adhèrent pour une cotisation de 20€, à savoir d'être régulièrement convoqué à une assemblée générale par an, d'être régulièrement informés de nos actions, des travaux et des comptes-rendus du Conseil d'administration et de pouvoir en permanence nous faire connaître leurs avis.

Frédéric ROUX demande si l'on ne pourrait pas envisager des membres actifs, des membres associés ?

JM COUVE rappelle qu'il y avait effectivement deux portes d'entrées possibles : devait-on prévoir des collèges ou des membres actifs, bienfaiteurs, associés...

JM DEGAETANO rappelle qu'il est important de savoir à quoi s'engage un membre d'une association lorsqu'il décide d'adhérer, moyennant une cotisation. Il croit utile de rappeler ce à quoi a droit l'adhérent et ce à quoi il n'a pas droit, et ce, bien avant d'arriver à la tête d'un conseil d'administration. L'adhérent a le droit et le devoir d'assister à une assemblée générale par an, accès à la comptabilité, vote du bilan et du budget et c'est tout. Après, à l'association d'envisager et de créer un conseil d'administration, ou un conseil de développement par exemple puis au sein de ce conseil un bureau.

JM COUVE propose de voter ces articles concernant le conseil d'administration. Le libellé exact de l'article sera adressé par courriel.

Frédéric ROUX accepte cette proposition sous réserve que l'on puisse échanger.

L'article 11 ainsi modifié est accepté à l'unanimité.

RESSOURCES

Article 14 :

Alinéa 2 : Ajout de la phrase suivante : « Les cotisations des membres, par collège, sont fixées par le conseil d'administration ».

L'article 14 est accepté à l'unanimité.

JM COUVE indique qu'un projet de règlement intérieur, distribué à tous ce matin, prévoit les cotisations des collèges

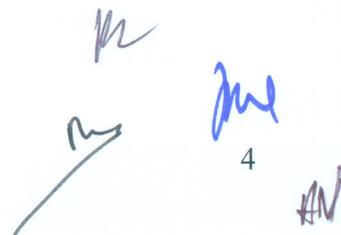
Cotisation du collège 1 : inchangée, toujours en fonction du nombre d'habitants x 0.40

Cotisation du collège 2 : inchangée 153€ pour 2013

Cotisation du collège 3 : 20€ pour une personne et 30€ pour un couple

Cotisation du collège 4 : proposition à 300€

Cotisation du collège 5 : 153€ ou éventuellement pourrait être exonéré

Handwritten signatures and initials in blue and black ink, including a large 'M' and 'AV'.

Par ailleurs, le projet de règlement intérieur prévoit un certain nombre d'articles qui seront soumis au prochain conseil d'administration.

JM COUVE demande si nous devons voter aujourd'hui, les cotisations des membres du collège 3 et 4

JM DEGAETANO propose qu'un conseil d'administration se réunisse et échange par e-mail, afin de décider du montant des cotisations des deux collèges. Par ailleurs il rappelle que tant que les membres du Conseil d'administration n'ont pas été nommés les anciens sont toujours en place et assurent l'administration de l'association.

Carole BLION rappelle que les cotisations du collège 3 c'est à dire des citoyens avaient déjà été votées lors d'une précédente assemblée générale, et qu'aujourd'hui le budget prévisionnel réactualisé de l'année 2013 prévoit ces cotisations.

Frédéric ROUX : rappelle qu'il n'est pas prévu dans l'ordre du jour le vote concernant le règlement intérieur, ni d'ailleurs la désignation des membres du bureau et qu'il y a lieu de reporter le débat lors d'une prochaine réunion.

Après acceptation des modifications des statuts, **JM COUVE** propose de clore ce débat dans l'attente d'une réunion d'un prochain conseil d'administration et de passer à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire.

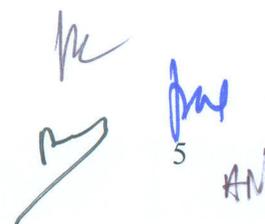
II ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Hervé PASSAMAR présente le rapport d'activités de l'année 2012 en rappelant que nous avons eu connaissance des actions entreprises au cours du premier semestre 2012 lors de la dernière assemblée générale.

1 PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2012

Au cours de l'année 2012, l'association s'est réunie cinq fois

- **Assemblée générale du 16 avril 2012** au Cannet des Maures, restaurant l'Oustalet : présentation des bureaux d'études chargés de réaliser un programme de développement durable sur le territoire des Maures, liant ses trois espaces : sa plaine agricole, son littoral et son espace naturel.
- **Assemblée générale le 23 mai 2012** au Cannet des Maures, restaurant l'Oustalet : présentation de l'avancement des travaux des trois études.
- **Assemblée générale le 26 juin 2012** au Cannet des Maures, restaurant la « Pièce de bœuf » : présentation de quatre études.
- **Assemblée générale le 27 juillet 2012** au Plan de la Tour, salle du foyer Marie Mauron : présentation du rapport d'activité de l'année 2011. Approbation des comptes de l'année 2011, et perspectives 2012. Approbation du compte rendu financier de la subvention octroyée en 2011.
- **Assemblée générale mixte le 29 novembre 2012** au Cannet des Maures, restaurant l'Oustalet : assemblée générale extraordinaire : modifications des statuts, assemblée générale ordinaire : compte rendu d'activité de l'année, budget prévisionnel pour 2013.

Handwritten signatures and initials at the bottom right of the page, including a large signature, a smaller signature, and the initials 'AN'.

A. Poursuite des réunions de sensibilisation

Des réunions de sensibilisation auprès des adhérents de l'association et avec les partenaires socio-économiques se sont poursuivies au cours du premier trimestre 2012. La majorité d'entre elles avaient été réalisées en fin d'année 2011. Ces réunions avaient deux objectifs : informer les adhérents et partenaires des projets de l'association, prendre en compte leur attentes et propositions.

Quinze réunions ont ainsi été conduites durant le premier trimestre.

Comme déjà indiqué dans le précédent rapport d'activité, cette phase de sensibilisation/mobilisation des élus et partenaires de l'Association a permis d'établir un état des lieux des attentes et besoins des acteurs locaux, et donc de préciser les contenus des études.

Les rendez vous conduits sur 2012 ont confirmé le très fort intérêt pour la création d'un Geopark.

Par ailleurs, les points marquants issus de ces derniers entretiens sont les suivants :

Fort souci d'opérationnalité, la priorité donnée à des actions concrètes, questions et inquiétudes liées au financement de l'association, nécessité de revitaliser l'association, de l'ouvrir à de nouveaux membres.

Enfin, comme lors des entretiens conduits en 2011, on note que les principaux constats et orientations de l'association sont partagés : développement économique prenant en compte les spécificités du territoire, rééquilibrage des flux touristiques et la nécessité d'agir concrètement et de manière rapide sur un axe « visible ».

B Lancement des appels d'offres

B.a) Le site internet

D'importantes modifications ont été réalisées sur le site afin de le rendre plus attractif, et qu'il puisse véritablement jouer un rôle de promotion des activités de l'association. Le logo de l'association a aussi été refait, la ligne graphique paraissant plus proche de l'identité de l'association.

Nous avons finalisé ce travail de refonte (architecture informatique, graphisme et contenu) du site et la mise en ligne fin janvier 2012 (contact@maures-developpement.fr)

La refonte et l'opérationnalisation du site étaient rendus nécessaires pour le lancement des appels d'offre : toute procédure de consultation et lancement d'appel d'offre étant désormais réalisées en ligne par le commanditaire.

B .b) L'élaboration des appels d'offre et lancement des consultations

L'élaboration des appels d'offres s'est poursuivie et affinée au cours du mois de janvier.

Durant le premier trimestre 2012, nous avons aussi mobilisé de nombreux acteurs économiques susceptibles d'appuyer notre démarche et de mieux cibler nos consultations (société Reguss, sociétés d'aménagements, entrepreneurs locaux).

Ces contacts étaient importants et utiles pour la rédaction des cahiers des charges, surtout celui lié au pôle économique pour lequel nous avons besoin d'expertise.

La plupart ont accepté de s'impliquer sur nos études et d'apporter leur soutien à l'association.

M
AN
6 AN

Après la rédaction des quatre appels d'offre (formation, pôle économique, Geopark, schéma tourisme durable), nous avons fait valider leur conformité juridique, ainsi que celle liée au mode de consultation.

La mise en ligne des appels d'offre a été réalisée début février, et a permis la diffusion rapide des appels d'offres sur les trois études

- Projet de Pôle économique sur le territoire Cœur du Var
- Filières de développement environnementales, formations supérieures et professionnelles
- Nouveau Schéma de tourisme durable sur le territoire des Maures

En ce qui concerne le projet de Pôle économique, nous avons associé la Communauté de Communes Cœur du Var à la rédaction de la consultation, plusieurs réunions ayant été tenues à cet effet.

Pour le Geopark, compte tenu de la spécificité du projet, nous nous sommes adressés à la seule structure en région à la fois légitime au regard de l'Unesco et détenant les compétences nécessaires : la Réserve Géologique de haute Provence, à l'initiative du premier Geopark.

L'analyse des réponses après consultations des bureaux d'études ayant répondu aux appels d'offres a permis d'attribuer les études à deux bureaux :

- la société JYB CONSULTANT pour le projet de Pôle économique et les Filières de développement environnementales, formations supérieures et professionnelles . En effet, après réflexions et concertations, il est apparu intéressant que, pour une garantie de cohérence et de coût, les deux études pouvaient être attribuées à un même prestataire.
- La société B.D.R.H. Conseils pour l'étude du Schéma de tourisme durable sur le territoire des Maures.

La Réserve Géologique de Haute-Provence, premier Géopark labellisé par l'UNESCO a assuré la mission d'étude de préfiguration d'un GEOPARK sur le territoire des Maures.

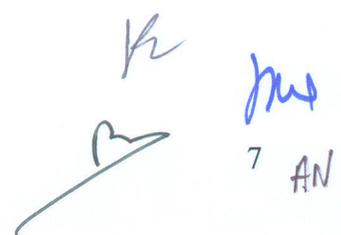
C) Suivi du déroulement des études

Après attribution des marchés, le suivi du déroulement et la coordination des études au regard du cahier des charges a été assuré lors de nombreuses réunions.

En ce qui concerne le pôle économique et la formation, notre investissement dans le suivi du travail réalisé a été très important compte tenu de la nécessité de recadrage quasi permanent des travaux réalisés.

Les réunions avec les consultants étaient spécifiques à chacun des axes, certaines regroupant l'ensemble des cabinets afin de mutualiser les travaux et veiller à l'harmonisation de la démarche globale de l'association.

Le calendrier étant très contraint compte tenu de l'échéance de rendu final par le Ministère (Juin 2012), nous avons dû opérer un suivi très rapproché des différentes études.

Handwritten signatures and initials in blue ink, including a large signature on the left and initials 'AN' with a small '7' above it on the right.

Un premier rapport intermédiaire a été présenté en Assemblée générale en avril 2012 par les différents consultants, permettant aux adhérents d'apprécier l'état d'avancement des différents travaux.

D) Restitution – Validation des études, élaboration d'un document de synthèse

Les différentes études ont été présentées en Assemblée Générale en Juin, et intégralement validées pour deux d'entre elles (tourisme et geopark).

Plusieurs questions et interrogations sur les travaux réalisés par le Cabinet Buffard ont été soulevées, des compléments et précisions étant visiblement nécessaires.

Nous avons à partir du mois d'Octobre travaillé avec Mrs Martini et Castagné pour préciser avec eux les objectifs et modalités de poursuite des travaux engagés ; un programme de travail a ainsi été établi prévoyant un calendrier de réalisation et les coûts.

En ce qui concerne le Geopark, le programme arrêté fut le suivant :

- solliciter l'avis des communes adhérentes et non adhérentes, situées dans le périmètre des Maures, pour la création et la mise en œuvre de ce GEOPARK.
- inventorier les différents sites patrimoniaux du territoire. Ces inventaires étant couplés à l'estimation des nécessités de protection (physique et réglementaire) comme des possibilités et contraintes de valorisation ou d'ouverture au public.
- définir un territoire pertinent élargi aux cantons de Lorgues et de Besse sur Issole
- mettre en place la concertation relative à la future structure porteuse
- préfigurer une politique adaptée de développement durable du GEOPARK ; Chartes de qualité, réseaux, etc...

Pour le schéma du tourisme :

Démarche de mobili-sation et d'animation territoriale basée sur la tenue de tables rondes sur quatre sites regroupant les acteurs concernés. Cette étape permettant, en complément de l'étude réalisée de mettre en œuvre le schéma du tourisme durable sur le territoire.

Il est aussi prévu de réfléchir à l'intégration du GEOPARK dans ce schéma de tourisme durable, avec une approche pluridisciplinaire de la problématique économique du tourisme et du Centre économique environnemental.

Nous avons entrepris en Septembre la rédaction d'un document de synthèse permettant la production d'une plaquette de communication nécessaire à l'association.

Ce document, présentant de manière rapide les travaux réalisés et montrant les axes de développement sur lesquels travaille l'association, a dû aussi être développé sur la partie économique compte tenu des manques constatés dans le travail fourni dans ce domaine. L'approfondissement de ce volet économique s'accompagne aussi d'un repositionnement du programme envisagé initialement, la Communauté de Communes Cœur du Var n'ayant pas souhaité s'impliquer plus avant dans la démarche.

Suite à l'Assemblée Générale du 29 Novembre 2012, un groupe de travail spécifique au sein de l'association a été constitué afin de travailler sur ce document.

Nous nous sommes également rapprochés de la société Lattitude Gallimard, celle ci nous ayant proposé son concours pour la réalisation graphique de la plaquette.

E) Promotion et communication, recherche de financements

L'essentiel de l'activité en fin d'année 2012 a porté sur la recherche de financements. Dans l'attente d'une plaquette de présentation de l'association, nous avons entrepris de nombreuses démarches et adressé des courriers de présentation de l'association aux institutions en charge des politiques environnement/tourisme/économie : Etat, Conseil Régional, Conseil général.

Les spécificités de l'association contribuent, dans un contexte de réduction des crédits publics, à complexifier la mobilisation de financements : ses activités et projets portent sur plusieurs thématiques (les logiques transversales et administratives ont du mal à cohabiter..), elle n'a pas vocation à gérer, mais à promouvoir (ce qui l'éloigne de nombreux financements), elle n'a pas de cadre territorial et institutionnel facilement repérable. Des partenariats privés (Fondations) ont aussi été sollicités.

Nous avons aussi recherché les structures nous permettant d'obtenir des informations relatives aux financements susceptibles d'être apportés à l'association, et fournir ainsi une ingénierie financière très utile dans le contexte actuel.

La communication étant un vecteur déterminant de promotion et de valorisation des projets de l'association, nous avons misé sur une opération forte susceptible d'enclencher une dynamique, le forum « Maures développement durable » qui est programmé en 2013.

Nous avons en fin d'année 2012 travaillé à sa conception (thèmes, programmes) et réfléchi aux intervenants susceptibles d'être invités.

F Conditions de fonctionnement de l'association

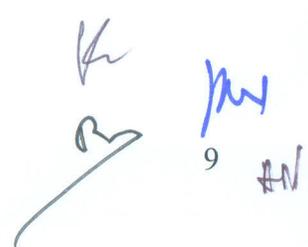
a. Les modes de fonctionnement : ils n'ont pas été modifiés :

- La convention pour une mission complémentaire administrative avec le cabinet d'expertise comptable AUDICOMPTA. s'est poursuivie.
- La convention passée entre l'association et Hervé PASSAMAR, chargé d'une mission d'assistance à la démarche active et opérationnelle d'un développement territorial et de mise en œuvre des objectifs issus du diagnostic a été reconduite.

b. Modifications des statuts

L'assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2012 a décidé la modification des statuts de l'association. Cette refonte concernait plusieurs aspects :

- La dénomination de l'association a été transformée en « Maures développement durable »



- La composition : un quatrième collège est créé avec les « entrepreneurs partenaires »
- L'objet qui devient : l'objet de l'association est de finaliser et de promouvoir auprès des différentes instances et des populations un Projet de développement durable du territoire des Maures et de soutenir sa mise en œuvre.
- Le fonctionnement : les décisions des assemblées générales seront prises à la majorité des membres présents ou représentés.

JM COUVE rappelle qu'il a adressé à l'UNESCO une demande de labellisation pour la création d'un Géopark en janvier 2013. Nous avons reçu une réponse en avril dernier. Il faut absolument qu'en 2013 nous avancions dans notre projet pour pouvoir en 2014 être prêt.

Hervé PASSAMAR insiste sur le fait que nous avons besoin de démontrer à la Région qu'une étude avait été faite, que nous sommes candidat et nous avons une réponse de l'UNESCO qui acte le fait que notre dossier est recevable.

JM COUVE précise qu'il a, à cet effet, rencontré le Préfet du Var et le Sous-Préfet qui ont tous deux été extrêmement intéressés. Le Sous-Préfet nous fera d'ailleurs le plaisir de participer à notre forum du 07 juin prochain.

JM COUVE laisse la parole à Carole BLION afin qu'elle présente le rapport financier de l'année 2012.

2 PRÉSENTATION DES COMPTES DE L'ANNÉE 2012 : RAPPORT FINANCIER

Les comptes de l'année 2012 ont été préparés par le cabinet d'expertise comptable de l'association, et sont annexés au présent rapport. Une attestation de présentation des comptes annuels est également jointe aux documents obligatoires.

Un exemplaire de tous ces documents comptables (bilan, compte d'exploitation, annexes et attestation) sont distribués à tous les membres présents.

Par ailleurs, un tableau synthétique (que vous trouverez en fin de paragraphe) retranscrit toutes les recettes et dépenses depuis l'année 2007 et permet ainsi d'avoir une vision globale des résultats au cours de ces 6 dernières années.

L'année 2012 s'est soldée par un résultat bénéficiaire de 1.598€

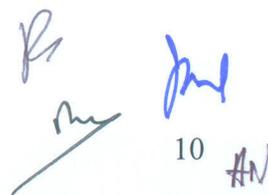
A Analyse du bilan : actif passif

Le total du bilan ressort à 34.947€

a) Actif

* Le stock de 212€ mentionné en actif circulant concerne les DVD « Que vive le Massif des Maures » que l'association a réalisés au cours de l'année 2010, et qui sont toujours à disposition.

* Les cotisations n'ont pas toutes été versées en 2012. Une commune ainsi que cinq membres associés n'avaient pas versé la cotisation de l'année, voire des années antérieures. Ces créances représentent la somme de 4.984€.



 10

Pour ces raisons, et par mesure de prudence nous avons passé une provision pour « créances douteuses » concernant deux cotisations de deux membres associés, qui se cumulant avec celles de l'an dernier se montent à 612€.

* Le poste "disponibilités" pour un montant de 30.363€ concerne le solde de la banque.

b) Passif

* Le résultat de l'année précédente a été affecté au compte "report à nouveau" tel que voté par l'assemblée générale du 27 juillet 2012 statuant sur les comptes de 2011 qui s'établit à 20.213€.

* Les fonds dédiés pour un montant de 8.442€ concernent la partie de subvention non utilisée au 31 décembre 2012, et qui étaient prévue pour financer les opérations de communications (édition de plaquettes qui seront diffusées le 07 juin prochain, et organisation du forum « entre mer et terroirs »

* Les dettes financières concernent une cotisation réglée à tort par une commune sortie de l'association en 2008.

* Les dettes fournisseurs ont été réglées au cours du premier trimestre 2013.

B Analyse du compte de résultat

Le compte de résultat de l'association présente les caractéristiques suivantes :

- total des produits de l'exercice	15.832€
- total des charges de l'exercice	118.884€
- report des ressources antérieures non utilisées	104.649€

a) Produits

Les produits se décomposent en :

- cotisations pour 15.745€
- produits financiers pour 87€

Par rapport à l'année 2011, les cotisations ont diminué de 9,56%. Cette diminution est principalement due à la sortie définitive de trois communes, qui pendant plus de sept ans n'ont plus payé leur cotisation, et ce malgré plusieurs relances. En fonction des nouveaux statuts elles ont été considérées comme ne faisant plus partie de l'association, et d'une association, la fédération du bâtiment qui a demandé son retrait de l'association.

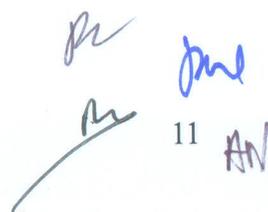
Enfin, le compte bancaire « Caisse d'Epargne », selon une convention signée avec cette banque, a généré des produits financiers pour 87€.

b) Charges

Les charges d'exploitation sont passées de 22.521€ à 118.884€ en 2012. Elle représentent :

- Les achats d'études visant à mettre en œuvre le projet global de développement durable sur le territoire des Maures. Pour ce faire, l'association a fait appel à trois intervenants extérieurs :

- BDRH Conseils : le coût de la prestation aura été de 14.890€ pour la partie « mise en œuvre d'un schéma de tourisme durable sur le territoire des Maures »


11 AN

- JYB Consultant : le coût de cette prestation aura été de 53.820€ et englobe des études sur le Pôle économique et les filières de développement environnementales et les formations supérieures et professionnelles.
- La Réserve Naturelle Géologique de Haute Provence : le coût de la prestation apportée par Guy Martini a été de 11.500€

A ces honoraires se rajoutent les honoraires d'Hervé PASSAMAR qui a encadré ce projet (pour 27.500€HT), les honoraires pour la création du nouveau site « internet » de l'association (pour 2.774€HT), les honoraires du Cabinet d'expertise comptable AUDICOMPTA (pour 5.597€TTC) qui a participé aux réunions de l'association, en a assuré la préparation, la prise de notes et la rédaction des procès verbaux, en plus de la gestion courante. La totalité de ces honoraires se monte à la somme de 35.871€ .

Par ailleurs, il convient également de rajouter à ces sommes, les frais suivants pour un montant de 2.497€ : les locations des salles de réunion, les fournitures administratives, les frais de PTT, frais de réception , les honoraires de l'expert-comptable propres à l'établissement du bilan, ainsi que les services bancaires.

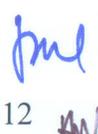
Par mesure de prudence, une dotation aux provisions pour impayés a été passée pour deux membres de l'association pour un montant de 306€.

c) Report des ressources non utilisées en fin 2011

La subvention allouée par le Ministère n'ayant pas été utilisée dans son intégralité en 2011 a été reportée sur 2012, pour un montant de 113.091€.

Dans le courant de l'année 2012, et en fonction d'un bilan propre au projet initial pour lequel la subvention a été demandée, la somme de 104.649€ a été créditée dans le compte de résultat de l'année.

Ainsi, il ressort de la gestion de l'association pour l'année 2012, un excédent de 1.598€


12 

<u>Rappel des comptes depuis 2007</u>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Cotisations des membres	+32.905	+31 708	+26 890	+20 150	+17 410	+15.745
Divers produits				+ 597	+ 79	+87
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	+3 288	0	0	0	+4 257	
Subvention sur études / (Etat)	+ 26250	+8 750	0	0	+130 000	
Subvention Etat /PER/site internet (30%/HT)	0	+ 18 000	+18 000	0		
Partenariat privé/site internet (20%/HT)	0	0	+ 3 750	0		
Total recettes	+62 443	+ 58 458	+ 48 640	+ 20 747	+151 746	+15 832
Achats				- 316	-8	
Fonctionnement	-5 590	- 5 263	-4 448	- 5 037	-6 840	-6 722
Dotation aux provisions	0	- 612	-2 445	- 1 200	-306	-306
Charges exceptionnelles	-3 288	- 612	0	- 1 709	-4 692	
Réceptions, missions et déplacement	-2 340	0	0	- 3 916	-496	-1 445
Etudes	-52 923	- 17 641	0	0	-15 000	-110 410
Site Internet Latitude Gallimard	0	- 71 760	-71 760	0		
Total dépenses	-64 141	- 95 887	- 78 653	- 12 178	-27 342	-118 883
Engagements à réaliser					-113 091	+104 649
Résultat arrondi	-1 698	-37 429	-30 013	+ 8 569	+11 313	+ 1 598
REPORT FIN D'EXERCICE	+67 774	+30 345	+332	+8 900	+20 213	+ 21 811

fr
m

AN

C) Proposition d'affectation du résultat

Il est proposé de voter sur l'affectation suivante :

- résultat de l'exercice 1.598€
- en totalité en compte "report à nouveau" qui s'élèverait ainsi à 21.810€

Proposition adoptée à l'unanimité.

3) PERSPECTIVES D'ACTIVITES POUR L'ANNEE 2013

1 La communication

Après une année 2012 consacrée pour une grande partie à la conduite des quatre études (pôle économique, formation, Géopark, schéma tourisme durable), il est apparu nécessaire sur l'année 2013 d'axer la stratégie et les priorités de l'association sur la communication : diffusion et valorisation de ces travaux, promotion du projet global, mobilisation des partenaires. En effet, ces premiers travaux, s'ils soulignent tous la pertinence de nos constats et hypothèses, s'ils valident les choix et orientations de l'association, doivent désormais être poursuivis et développés ; de nouveaux cycles d'étude et de production doivent ainsi être mis en œuvre (Geopark, schéma tourisme durable notamment). Ceci implique à la fois la mobilisation de financements permettant la poursuite de ces travaux et l'élargissement du partenariat de l'association.

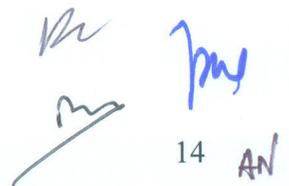
De plus, l'élargissement de l'association à de nouveaux membres (citoyens, entrepreneurs) est désormais un enjeu considérable pour conforter et amplifier la démarche entreprise depuis plusieurs années ; il convient donc en 2013 de concevoir et développer des stratégies de communication et de mobilisation efficaces.

1.a Plaquette MDD

Cet outil indispensable de communication et de promotion de l'association a fait l'objet d'un important travail depuis le dernier trimestre 2012. Pour mémoire, nous devions, après la finalisation des quatre études produire un document de synthèse permettant d'en assurer une large diffusion. La réalisation de cette plaquette correspondait dans ce sens aux attendus de la subvention apportée par le Ministère de l'Environnement à l'Association Maures Développement Durable. Au delà de la nécessaire régularisation contractuelle à laquelle nous étions soumis, nous avons considéré que cet outil était de nature à faciliter et développer la communication autour des différents projets et de la démarche de l'association. De ce point de vue, la réalisation de cette plaquette est porteuse d'enjeux considérables : rendre compte, informer, mobiliser.

Afin de finaliser ce document, nous avons dû bien évidemment respecter les étapes suivantes :

- finalisation des quatre études par les trois cabinets en Juillet 2012
- validation et/ou modification des résultats et préconisations de ces travaux
- rédaction d'un court document de synthèse pour chacun d'entre eux
- rédaction de textes introductifs et conclusifs, d'une trame générale, et d'un argumentaire dynamique de mobilisation



Nous avons mobilisé plusieurs membres de l'association qui lors de réunions spécifiques ont pu apporter leur éclairage et leur compétence en matière de communication, et fournir un appui non négligeable.

Le travail de conception de ce document s'est poursuivi jusqu'au début du mois de mai ; il était en effet assez complexe car devant à la fois s'adresser de façon claire et mobilisatrice à des acteurs très différents (élus, institutions publiques, associations, entreprises, citoyens..), rendre compte d'actions bien distinctes et retracer la philosophie globale de l'association, son positionnement, son historique et ses différents projets. De plus, comme évoqué, la réalisation de cette plaquette s'inscrivait dans un cadre institutionnel bien précis.

La rédaction a été faite en plusieurs étapes, chacune visant à rendre le document plus synthétique et plus mobilisateur ; ceci explique la durée assez longue de « gestation » qui fut nécessaire à sa finalisation.

Par ailleurs, nous avons obtenu la collaboration de Latitude Gallimard, à travers la société Sédon, pour la conception graphique de la plaquette et l'accès à des tarifs d'impression très compétitifs. Dans ce sens, nous avons, après plusieurs réunions, présenté à cette société la démarche de l'association, et les différents axes qui structurent notre projet afin qu'ils puissent réaliser un travail conforme à nos attentes.

Après plusieurs ébauches (format, pagination, design, iconographie, ..), une option tendant à la rendre la plus lisible et attractive possible a été retenue.

Elle sera disponible pour le colloque du 7 Juin, où elle sera présentée aux participants.

Une action de diffusion ciblée sera ensuite mise en œuvre.

Enfin, les contenus de cette plaquette seront mis en ligne sur le site maures développement durable afin d'en assurer une large diffusion.

Dans ce sens, et afin d'élargir encore la visibilité de l'association, un premier travail a été entrepris visant à un délai rapide l'intégration de QR code sur la plaquette, dispositif dynamique permettant l'accès direct sur un smart phone à des images et du son (film, interview, etc). Nous poursuivons au second semestre l'étude de mise en œuvre (dispositif informatique et contenus à intégrer) de ce dispositif.

1.b Colloque MDD

Nous avons, dès le mois de le début d'année 2012, envisagé la conduite d'une journée de sensibilisation/mobilisation/diffusion des travaux conduits par l'association. Souhaitant promouvoir et diffuser les résultats des différentes études conduites par l'association dans le cadre du financement apporté par le Ministère de l'Environnement, nous avons décidé d'attendre la restitution de ces travaux en Juillet 2012. Nous avons ensuite du apporter plusieurs corrections, notamment sur l'étude relative au projet de développement économique. Par ailleurs, il paraissait plus judicieux d'organiser cette manifestation dès la finalisation de la plaquette, afin de mieux promouvoir les activités de l'association. Enfin, pour divers problèmes de calendrier (échéances électorales, fêtes de fin d'année, ..), et compte tenu du temps nécessaire à l'organisation d'une telle manifestation, il est apparu préférable de programmer ce colloque en milieu d'année 2013.

Nous avons ainsi depuis le début de l'année 2013 travaillé sur les diverses composantes de ce colloque :

- conception du programme en lien avec les attentes et la stratégie de l'association
- contact avec les intervenants pressentis
- organisation matérielle en lien avec la Mairie de Cavalaire
- lancement des invitations
- élaboration des communiqués de presse

Nous avons fait appel à un professionnel (B.Quivy) pour prendre en charge le volet communication avant, pendant et après le Forum du 7 Juin.

Dans le prolongement des premières rencontres de Cavalaire en 2011, ce forum, en partenariat avec la commune de Cavalaire (cf. programme de la journée joint et projet de maquette) permettra, à travers la présence de nombreux intervenants qualifiés et experts, de développer une réflexion opérationnelle et appliquée au territoire des Maures autour des problématiques de développement durable.

Cette rencontre pourra constituer le lancement de la campagne de communication de l'association.

Le document de stratégie de communication sera, ensuite, conçu par le bureau et proposé au Conseil d'Administration.

De plus, lors de cette journée, les travaux conduits par l'association en 2012 seront présentés par les consultants en charge des différentes approches (à l'exception du volet économique, qui sera traité par le Président de l'Association).

Des actes présentant la synthèse des interventions, les éléments conclusifs et des images seront réalisés et mis en ligne sur le site maures développement.

1-c Le site Maures Développement Durable

Nous avons en 2012 réalisé la refonte totale du site ; ceci s'est accompagné d'une nouvelle dénomination (Maures Développement Durable) de l'association et d'un logo plus « porteur ». Ceci a permis le lancement en ligne des appels d'offre relatifs à nos différentes études, et d'assurer une visibilité à l'association plus en phase avec son identité et ses projets.

Comme évoqué ci-dessus, nous mettrons en ligne la plaquette dès sa publication, celle ci présentant de manière concise et dynamique les différents projets de l'association, et les actes du colloque du 7 Juin à Cavalaire.

Il conviendra lors du second semestre de veiller à une alimentation systématique du site : actualités, projets, articles liés aux problématiques socio-économiques du territoire, etc.

Le fonctionnement du site (actualisation, intégration de données), pour l'instant externalisé et réalisé de manière gracieuse par la personne l'ayant réalisé (Mr Edouard Thommeret) devra être internalisé afin de permettre une gestion plus réactive et directe.

2 La poursuite des démarches entreprises en 2012

Les travaux relatifs à la mise en œuvre du schéma du tourisme durable et au Geopark doivent être poursuivis.

 
16 AN

En ce qui concerne le schéma du tourisme, comme présenté lors de l'Assemblée Générale du 29 Novembre 2012, il est prévu d'organiser des tables rondes sur quatre sites regroupant tous les acteurs concernés (économiques, associatifs, institutionnels). Ces réunions seront animées par Jean-Michel Couve, qui reste référent sur cette approche tourisme, en lien avec Guy Castagné (BDRH) et Hervé Passamar.

Il sera ainsi possible, à partir des éléments présentés dans le rapport de BDRH, de promouvoir une démarche innovante et coopérative regroupant les acteurs concernés par la problématique du tourisme sur le territoire.

Toutefois, avant de programmer le démarrage effectif de cette démarche, il convient de mobiliser les financements nécessaires à la conduite de la mission d'appui. Des démarches en ce sens sont actuellement en cours.

De même, la pré-étude conduite sur le projet de Geopark des Maures devra être poursuivie conformément au programme de travail prévisionnel proposé en Juillet 2012 par Guy Martini. Ceci conditionne l'obtention du label attribué par l'Unesco, le respect du planning envisagé (labellisation en 2015) étant lié au respect d'un cadre d'étude précis. Nous avons d'ores et déjà reçu un retour favorable du correspondant de l'Unesco quant aux conclusions de notre première étape. Là encore, il est nécessaire d'obtenir rapidement un financement permettant la poursuite de la démarche.

La Fondation sur la biodiversité du golf de Vidauban, contactée à cet effet, est très favorable à ce projet de Geopark, et serait disposée à financer une partie de la démarche d'étude.

3. La mobilisation de financeurs et de partenaires

Depuis le début de l'année, une démarche systématique de recherche de financements et de mobilisation de financements est conduite : Etat, Conseil Régional, Conseil Général, Fondations (démarches auprès des Fondations Hilti et Ricard), Caisse des Dépôts et Consignations, banques. Des courriers en ce sens ont été adressés à toutes ces structures.

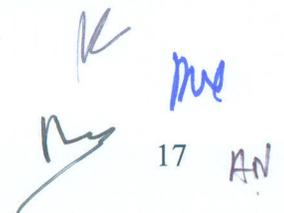
A ce jour, nous n'avons pas d'engagement formel, et ceci nous conduit à considérer la recherche de financements comme une priorité absolue du deuxième semestre. Il paraît évident que la plaquette sera un atout considérable, la présentation « à vide » des objectifs et actions de l'association restant un exercice assez peu efficient..

Par ailleurs, nous nous sommes rapprochés de la Chef de Projet « financements » à l'UPV du Var pour un appui à l'ingénierie financière ; nous avons ainsi été mis en contact avec un cabinet spécialisé qui nous a proposé quelques pistes que nous allons rapidement explorer.

Enfin, une démarche spécifique et ciblée auprès d'entrepreneurs « partenaires » (petits déjeuners, envoi de la plaquette, rendez vous) sera rapidement mise en œuvre après le forum du 7 Juin.

4. Programme expérimental d'observation du tourisme

L'observation socio-économique des retombées du tourisme est un exercice très complexe auquel ne répond que très partiellement la statistique disponible. Il est pourtant évident que la mobilisation de données quantitatives et qualitatives probantes relatives aux différents niveaux d'impacts touristiques est un élément fondamental de connaissance et d'action. Nous souhaitons travailler à la mise en œuvre sur le territoire des Maures d'un véritable observatoire touristique, projet déjà évoqué et labellisé par le Conseil Culturel de l'UPM. A cette fin, nous avons organisé une réunion à

Handwritten signatures and initials in blue ink, including a large signature on the left, a smaller one in the middle, and the initials 'AN' on the right.

Paris avec la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) afin de réfléchir au cadre méthodologique d'une telle démarche. Un partenariat paraît possible avec la MSH de Paris qui pourrait assurer le portage de cette étude, en lien également avec l'Université Paris 1 Sorbonne (Institut de recherche et d'étude supérieure en tourisme). A cet effet, une note d'opportunité sera produite début Juin.

Les perspectives d'activités pour 2013 étant présentées, **JM COUVE** propose de présenter sur powerpoint la maquette de présentation qui sera distribuée lors du forum. La plaquette est en format A4 réalisée en quatre parties et relate :

- le massif forestier à préserver
- le nouveau schéma de développement durable du tourisme
- le géopark des Maures
- la création d'un Pôle économique d'activités nouvelles essentiellement dédiées à l'environnement et porteur de valeur ajoutée.

Frédéric ROUX demande quelle est cette image de voie ferrée qui passe au dessus du Luc.

JM COUVE s'étonne de constater cette voie ferrée sur la carte et indique qu'il s'agit d'une erreur informatique. Il indique que toutes les plaquettes de présentation seront rectifiées

4) BUDGET PREVISIONNEL 2013

Carole BLION rappelle qu'un budget prévisionnel avait été établi en novembre dernier. L'appel des cotisations s'est effectué en mars 2013, sur la base d'une augmentation des cotisations en fonction d'un recensement de la population plus récent en date de 2009. Le tableau présenté ci-dessous rappelle les cotisations prévues et appelées pour 2013.

Nous avons intégré la cotisation de la commune de Vidauban qui est revenue dans notre association pour 2013.

Détail des cotisations des communes et organismes membres en 2013 :

<u>Communes</u>	17 781
Cavalaire-sur-mer	2 739 €
Collobrières	770 €
La Croix Valmer	1 394 €
La Garde-Freinet	719 €
Grimaud	1 752 €
La Londe-les-Maures	4 023 €
Vidauban	4042 €
Le Plan de la Tour	1 165 €
Rayol-Canadel-sur-mer	276 €
Le Thoronet	901 €
<u>Autres membres</u>	1989 €
<u>U.D.V.N.</u>	153 €
Chambre de Commerce et d'Industrie du Var	153 €
Chambre d'Agriculture du Var	153 €
Chambre des Métiers du Var	153 €
F D Syndicats d'Exploitants Agricoles du Var	153 €
CD Jeunes Agriculteurs du Var	153 €
Union Patronale du Var	153 €

Union Professionnelle Artisanale du Var	153 €
UN des Associations de Professions Libérales	153 €
Chambre de l'immobilier FNAIM du Var	153 €
DCA PACA	153 €
Syndicat des propriétaires forestiers	153 €
JM COUVE	153 €

Mise à jour des prévisions budgétaires 2013

En fonction des perspectives d'activité de cette année, nous avons mis à jour le budget prévisionnel proposé lors de l'assemblée de novembre dernier :

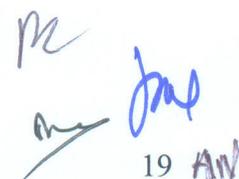
Ce budget ne tient compte que des dépenses prévisibles *ad minima* pour 2013.

Par ailleurs les souscriptions prévues pour le prochain forum « entre mer et terroirs » ont été évaluées à 500€ sur la base de 20€ pour une personne seule et 30€ pour un couple.

	2010	2011	2012	2013	2013*
Cotisations membres	+20 150	+17 410	+15 745	+19 770	+11 705
Souscriptions attendues	+597	+4 336	+87	+ 500	+ 500
Subvention de Ministère		+130 000			
Engagements à réaliser		-113 091	+104 649	+8 442	+8 442
TOTAL RECETTES	20 747	38 655	120 481	28 712	20 647
Achats	316	8			
Fonctionnement	5 037	6 840	6 722	6 700	6 700
Dotation aux provisions	1 200	306	306	306	306
Charges exceptionnelles	1 709	4 692			
Réceptions Communications	3 916	496	1 445	7 939	7 939
Déplacements Site				1 000	1 000
Honoraires /Etudes		15 000	110 410	30 000	30 000
TOTAL DEPENSES	12 178	27 342	118 883	45 945	45 945
RESULTAT	8 569	11 313	1 598	- 17 233	-25 298
REPORT FIN ANNEE	8 900	20 213	21 811	4 578	-3 487

Frais de communication pour le 07 juin 2013

- frais d'édition de plaquettes : 851€ grâce au soutien de la Société Gallimard.
- frais d'édition A3 : 258€



 19 AN

- frais postaux 100€
- frais de publicité : 586€
- frais de sténotypie : 2.200€
- frais de vidéo : 1.244€
- frais organisation : 1.500€
- frais réception : 1.000€

Deux possibilités ont été prévues : dans l'avant dernière colonne, le budget prévoit l'encaissement de toutes les cotisations appelées en mars dernier. Dans la dernière colonne, le budget prévisionnel tient compte de l'éventualité d'impayés de cotisations de deux communes (La Londe les Maures et Vidauban).

Dans le premier cas nous aurions un résultat bénéficiaire de 4.578€, et dans le second cas un résultat déficitaire de 3.487€ sachant qu'à ce jour la commune de la Londe n'a toujours pas payé l'année 2012.

JM COUVE rappelle que contractuellement et dans le cadre de la demande de subvention de 130.000€, obtenue en 2012, nous avons réservé une somme de 8.442€ pour être conforme avec nos engagements contractuels. Il signale que nous mettons cette somme à disposition pour la journée du 07 juin. « On ne peut pas faire l'économie d'une large communication, et se borner à une rencontre entre nous, comme le dernier forum de 2011. Ce prochain forum doit nous permettre de lancer notre politique de communication auprès des citoyens et des entreprises. Nous avons donc prévu l'édition des plaquettes, des articles dans Var Matin, des frais de sténotypie qui sont indispensables, et des professionnels de l'audiovisuel pour filmer la journée ».

Par ailleurs il ne cache pas sa préoccupation sur ce budget prévisionnel et rappelle qu'il est important que notre travail de prospection continue afin d'obtenir de l'Etat, des collectivités et des entreprises privées des financements pour la poursuite de nos actions.

INTERVENTIONS

Frédéric ROUX : souhaite informer l'association que son syndicat a voté, lors de leur dernière réunion, le retrait de l'association estimant qu'il n'avait pas réellement compris ses objectifs et qu'il n'avait pas de lisibilité pour l'avenir. Il y a actuellement plusieurs projets en cours, qui se superposent. « Ce n'est plus une forêt, mais une forêt de codes » et cela devient ingérable. Il rappelle que la forêt n'appartient pas à tout le monde, c'est une idée fausse, la forêt appartient à l'Etat ou à des propriétaires forestiers. Le Géopark en plus va créer des contraintes supplémentaires que les propriétaires forestiers refusent.

Brigitte LACREUSE intervient en indiquant que l'on ne peut réagir ainsi sans entrer dans les motivations profondes de l'association.

Florence LANLIARD pense que l'association « Maures Développement Durable » pourrait faire partie du conseil d'orientation du Syndicat Mixte, et que le Syndicat des propriétaires forestiers faisant déjà partie de ce Conseil d'orientation, il serait intéressant, pour eux, de rester parmi nous. C'est un moyen de communication important, qui pourrait justement permettre au Syndicat des propriétaires forestiers de se faire entendre. Elle rappelle qu'elle même fait partie, également, de ce syndicat et qu'ils pourraient à eux deux mettre en place un discours commun de communication.




 20 AN

JM COUVE demande à F. ROUX s'il pense utile qu'Hervé PASSAMAR et lui même présentent lors de leur prochaine assemblée générale, le projet de « Maures Développement Durable » ou quelques éléments informatifs de l'action de l'association?

Par ailleurs, il rappelle que chaque propriétaire forestier est membre d'une famille, parmi laquelle se trouvent des commerçants, des agriculteurs etc. situés entre le littoral et la plaine des Maures. Ils sont, sans doute, intéressés par un **projet global de développement durable** sur leur territoire.

Hervé PASSAMAR pense qu'effectivement il est important de pouvoir se rapprocher de ce Syndicat notamment pour donner les arguments indispensables concernant le Géopark, et qui ne représente aucune contrainte pour les propriétaires forestiers.

Florence LANLIARD estime que, pour le moment, il est inutile d'intervenir au sein du Syndicat des propriétaires forestiers, elle même ayant tous les arguments pour valoriser et défendre le cas échéant le Géopark.

Frédéric ROUX, en fonction des éléments apportés ce matin, tentera, lors de la prochaine assemblée générale du Syndicat des propriétaires forestiers de faire revoir la position de retrait de l'association.

Plus personne ne demandant la parole, JM COUVE propose de passer au vote pour l'adoption de ce budget.

Le budget est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour appelle la présentation du forum du 07 juin 2013 à Cavalaire « Entre mer et terroirs ».

JM COUVE indique qu'il a fait appelle à Bruno QUIVY, journaliste afin de s'occuper de la partie « communication » de la journée, sachant qu'il animera les tables rondes. Hervé PASSAMAR sera le modérateur de la journée, de façon à bien cadrer les temps de parole et donner du liant aux différentes interventions.

Bruno QUIVY ajoute que l'idée était de donner une dimension supplémentaire à cette journée et de dépasser le stade d'une rencontre associative, d'avoir des retombées de presse qui permettront de constater que le projet de l'association avance et qu'il prend une dimension nouvelle. Le jour même l'idée est d'animer les débats pour qu'ils soient actifs, novateurs et vivants. Et surtout après, qu'il y ait un compte-rendu établi et diffusé largement à la presse avec les moyens modernes. Nous communiquerons à la presse, également, une vidéo qui retransmettra les discours de chacun des intervenants.

JM COUVE rappelle également qu'un point de presse est prévu lundi 10 à l'hôtel SUBE à Saint-Tropez, pour présenter le forum « entre mer et terroirs ».

Il demande également que chacun de nous veuille bien communiquer afin de faire venir à cette journée de nombreuses personnes.

Il présente l'ordre du jour de la journée du 07 juin « entre mer et terroirs » ainsi que les différents intervenants.

Il remercie particulièrement Bertrand DESCHAMPS pour son rapport sur l'économie du golfe de Saint-Tropez, réalisé par l'agence du Golfe de la CCIV, document retraçant les atouts et faiblesses de ce territoire, et Liliane MAILLARD pour l'avoir mis en contact avec un cabinet d'ingénierie

Handwritten signature and initials in blue ink, including a large stylized 'M' and 'C' and the initials 'AW'.

financière en relation avec l'UPV, qui a fait une proposition concernant le volet Pôle économique et environnemental.

Il souhaite qu'après ce forum un petit groupe d'adhérents se rende suffisamment disponible pour élaborer une stratégie de communication à mettre en œuvre le plus vite possible, après avoir élaboré un cahier des charges et un planning, pour lancer l'opération.

Florence LANLIARD souhaite intervenir à propos de clusters dédiés au bois. Elle suggère de faire venir, lors d'une prochaine réunion, des intervenants susceptibles de nous informer sur les différentes technologies et l'ensemble des produits issus du bois.

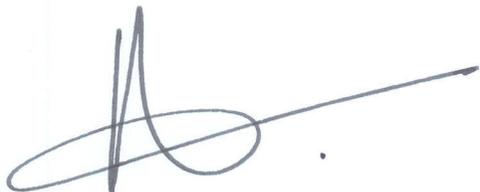
JM COUVE reste totalement convaincu du bien fondé de l'action de l'association. Il regrette que ce territoire ait évolué en consommant ses espaces sans se préoccuper suffisamment des forêts et de l'économie globale. Il considère que le député doit pouvoir le servir en fédérant autour d'un projet commun de développement durable.

Florence LANLIARD rappelle qu'un document spécialisé sur le granit des Maures va être mis en vente au prix de 28€. C'est un ouvrage à la base géologique, qui, en prévision de la création du Géopark peut être fort intéressant.

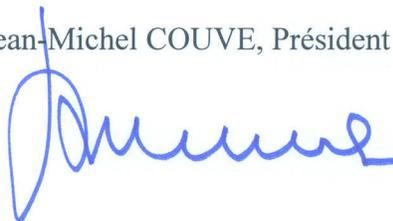
JM COUVE conclut en souhaitant que nous soyons tous très nombreux à cette journée du forum de Cavalaire.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12h50.

Annick NAPOLEON Vice-Présidente



Jean-Michel COUVE, Président



Florence LANLIARD, secrétaire



Robert BOUCHARD, trésorier

